

Mairie de Saint-Bernard, Département de l'Ain

ATTESTATION

Le Maire certifie que l'arrêté n°A2017_094 du 03/11/2017, prescrivant l'enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme a été :

– affiché en mairie ainsi que l'affichage format A2 jaune sur les panneaux d'affichage habituels et sur les lieux concernés par l'enquête publique à compter du 23/11/2017, pour une durée au moins égale à un mois et inséré dans le journal "Le Progrès" du 20/11/2017, ainsi que dans le journal "La Voix de l'Ain" du 17/11/2017. (Soit 15 jours avant l'enquête publique)

– rappelé dans le journal "Le Progrès" Du 11/12/2017 ainsi que dans le journal "La Voix de l'Ain" du 15/12/2017, (Soit durant les 8 premiers jours de l'enquête publique)

– et publié sur le site de la Mairie le 13/11/2017.

A Saint-Bernard, le 12/01/18

Le Maire,



[Attestation à conserver par la commune dans son dossier officiel

Adresser une copie à :

- préfecture
- DDT de l'Ain – Service SUR/Planification – Bourg-en-Bresse]

MAIRIE DE SAINT-BERNARD
01600 SAINT - BERNARD

**CERTIFICAT
D’AFFICHAGE**

Je soussigné, Alexandre BENGASINI,
Garde Champêtre
de la commune de
SAINT-BERNARD (Ain).

Certifie avoir affiché dans les panneaux d’affichage extérieurs,

Panneau « Mille Club »
Panneau « Ancienne Mairie »
Panneau Chabrier »
Panneau « les Guillermines »
Panneau « le Bourguignon »
Panneau « chemin des Erables »
Panneau « Mairie »
Panneau « Avenues des Helvètes »
Panneau « chemin des Bruyères »

Le 23 novembre 2017 entre 11h et 12h

L’affiche prescrivant

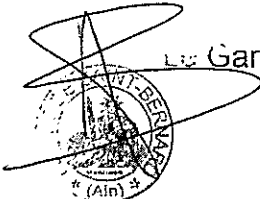
L’AVIS D’ENQUETE PUBLIQUE

relative à la

Modification du Plan Local d’Urbanisme de la Commune de Saint Bernard (Ain)

Fait pour servir ce que de droit.

A SAINT-BERNARD le 23 novembre 2017.

 Le Gardes-Champêtres